**Un conte de deux villes**

Ces derniers mois ont vu le renouvellement de deux tronçons de la voirie, l’un étant le Boulevard de Douai à Roubaix, l’autre devant la gare Lille Flandres.

Le premier cas a été l’occasion de mettre en place une piste cyclable séparée dans les deux directions en même temps que les autres travaux, ainsi évitant toute perturbation supplémentaire et minimisant les coûts. Cette approche est un exemple de la politique de définir les rues qui seront dotés d’aménagements cyclables au fur et à mesure des programmes de renouvellement, une politique que la ville américaine de Cambridge vient d’inscrire dans sa législation pour parer à l’opposition d’une minorité bornée et au ras-le-bol motoriste.

L’autre cas est malheureusement un exemple où, malgré la refonte de la Place de la Gare, les conditions des cyclistes n’ont pas été améliorées. La reproduction de la même infrastructure a reproduit les mêmes obstacles aux cyclistes et leur offre le même niveau de protection. Maintenant, comme avant, la marge cyclable est naturellement mais inacceptablement bloquée par des voitures. Nous sommes, après tout, devant une gare. Ici, plus qu’ailleurs, un conducteur est tenté de se garer le temps de ramasser un voyageur. Cette possibilité aurait pu être écartée dès la conception grâce à des pistes protégées, intégrées dans les plans, les travaux et la réalisation de la place.

[Place de la Gare, *Place de la Gare, Lille*]

Thomas Miles